

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 FÉVRIER 2021

## **CONTRAT SEGILOG :**

En raison de l'attente d'une remise commerciale, le conseil municipal étudiera la proposition de renouvellement du contrat informatique Segilog lors de la prochaine réunion.

## **SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS :**

€	
40	Anciens AFN
500	EMSL Foot
150	EMSL Pétanque
860	Comité des Fêtes St Léonard en Beauce et maisons fleuries
200	Fanfare d'Autainville
30	Souvenir Français
400	UNRPA St Léonard
250	Amicale des Sapeurs Pompiers St Léonard
55	Cercle généalogique du Loir-et-Cher
50	Association Maison Familiale Beaumont Les Autels
150	Badminton Club Marchenoir
150	Association Parents d'Elèves Marchenoir St Léonard
50	Ass. Pour don sang bénévoles Oucques et ses environs
150	Ass. Keqtudis d'faire du sport Marchenoir
900	ADMR Ass locale Marchenoir
100	Chorale Echo de la Forêt Marchenoir
30	secours catholique équipe locale de Marchenoir-ouzouer le M
<b>4065</b>	

## **TRAVAUX DE VOIRIE :**

Monsieur le Maire indique venir sur le chantier tous les jours et ensuite donne la parole à Monsieur Olivier Gault, président de la commission voirie, pour qu'il informe le conseil de l'évolution du chantier.

- jonction entre caniveaux neufs et tapis existant (permission de voirie prévoit bitume) : réfection de la couche de roulement après travaux programmée par le Conseil Départemental,
- réalisation du béton désactivé côté pair semaine 9/2021
- sur certains tronçons mise en place d'une sur-épaisseur pour solidifier le trottoir en cas de stationnement de véhicules : plus-value de 1860€
- faire retirer le véhicule stationné sur le trottoir qui fuit l'huile
- achat de 40 barrières de 1.50m et 3 barrières d'un mètre avec leur kit de mobilité de couleur bordeaux RAL 3004 d'un montant de 11 376€ TTC – livraison demandée semaine 9/2021. Les barrières seront posées dans fourreau rempli de sable et fermé avec du ciment
- courette privative située devant le logement en très mauvais état :  
3 possibilités :
  - 1) réfection en enrobé après terrassement, géotextile et empierrement devis Colas selon marché public en cours : 5300€HT
  - 2) réfection en sable cailloux après terrassement et géotextile : 4300€
  - 3) réfection «superficielle» réalisée par les agents communaux

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de voter à main levée à propos de :

► Interdire les locataires du n° 4 grande rue de se garer dans la cour privative :

14 votants : 12 pour 1 abstention 1 maintien stationnement cour

► Choix de la réfection

14 votants : 1 pour revêtement enrobé 3 pour sable cailloux 9 par agents cnx 1 abstention  
Monsieur le Maire charge Monsieur Olivier Gault de demander le chiffrage à la Société Colas

**CARTE SCOLAIRE :**

La carte scolaire de la rentrée 2021/2022 envisage la fermeture d'une classe sur le RPI de Marchenoir/St Léonard/Le Plessis : effectif 118 soit moins de 20 élèves par classe. Monsieur le Maire ainsi que Madame Laure Lesieux donnent le compte-rendu des différentes réunions ainsi que les dates des prochaines manifestations. Les membres de l'APE ont lancé une pétition qui a déjà recueilli beaucoup de signatures.

Monsieur le Maire précise qu'ensuite les conditions d'une réouverture de classe est de l'ordre de 25 à 27 élèves par classe.

**CENTRE EPHEMERE DE VACCINATIONS A OUCQUES :**

Monsieur le Maire indique qu'il n'y a pas de passe-droit pour déterminer les 4 personnes de la commune âgées de plus de 75 ans et dépourvues de moyen de locomotion qui seront transportées les vendredis 5 mars et 2 Avril 2021 au centre éphémère à Oucques pour la vaccination de la COVID-19. De ce fait Monsieur le Maire a contacté les personnes âgées de la commune dépourvues de moyen de locomotion.

**SITE INTERNET :**

Monsieur Benoît Lesage :

► a préparé le site internet en renseignant les chapitres qui concernent le Conseil Municipal/Agents communaux, Informations Pratiques, Démarches Administratives, Les Compte-Rendus des réunions de conseil municipal, les Services, Projets ; Associations ; Economie ; Actualités...

► a adressé aux entreprises et associations leurs annonces pour validation,

Monsieur Lesage souhaite que le site internet soit ouvert au plus vite.

Monsieur le Maire procède au vote à main levée : à l'unanimité le conseil municipal est pour le lancement du site internet de la commune.

Madame Laure Lesieux relatera cette information sur la page Facebook de la commune.

**JARDIN PARTICIPATIF ET PEDAGOGIQUE :**

Monsieur Benoît Lesage donne le compte-rendu :

- de sa rencontre avec des élus de la commune de Josnes à propos leur projet d'aménagement d'un jardin participatif dans le bourg et hameaux
- du retour du sondage – Monsieur le Maire précise ne pas avoir répondu au sondage mais en cas de réunion, souhaite être présent en qualité de Maire

**PANNEAU ELECTRONIQUE**

Monsieur le Maire demande à Monsieur Olivier Gault de communiquer le montant des devis du panneau électronique.

Monsieur Olivier Gault n'a pas apporté les devis ; indique que ceux-ci ont déjà été donnés et qu'il faudra choisir entre Lumiplan et Elancité.

Suite à sa demande auprès des conseillers municipaux, Monsieur le Maire donne connaissance des suggestions d'informations diffusées sur le panneau électronique.

Monsieur le Maire précise que s'il est décidé d'installer un panneau électronique, il ne souhaite pas que l'animation de celui-ci soit gérée par Madame Corinne Chaillou et suggère que cela tourne tous les mois.

S'occupant déjà d'informer la page Facebook de la commune, Madame Laure Lesieux se propose de renseigner le panneau électronique également.

### **EMPIERREMENT STATIONNEMENT AVENUE DE MARCHENOIR :**

Monsieur le Maire relaie la demande de Madame Angélique Lebrun concernant les difficultés de stationnement Avenue de Marchenoir – route départementale n° 917.

Madame Martine Salvat indique qu'une demande de permission de voirie doit être faite auprès du Conseil Départemental avant d'empierrier l'accotement ou tout aménagement.

### **EQUIPE TOURNAGE SAINT LEONARD :**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été interviewé par Monsieur Isnard de la société KTO Productions dans le cadre d'un documentaire sur l'Ermite Saint Léonard qui sera diffusé sur la chaîne KTO complétant un documentaire sur Saint Léonard de Noblat.

### **CITY PARK :**

Monsieur Benoît Lesage s'inquiète que le projet « City Park » n'est pas avancé depuis l'installation du conseil municipal. Monsieur le Maire partage son avis.

Le conseil municipal échange sur le projet ainsi que sur les hypothèses du lieu d'implantation.

Monsieur le Maire propose à Monsieur Lesage de s'en occuper et de se rapprocher de la mairie de Maves qui a installé récemment un City Park (à Ouzouer le Doyen également).

La commission Sports et Loisirs pourrait prendre en charge le dossier.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Écoulement eau Sigogne : Discussion à propos de la montée des eaux du fossé à Sigogne lors du dernier épisode fortement pluvieux pour lequel l'exutoire se poursuit sur des terres agricoles privées non aménagées pour faciliter l'écoulement de l'eau.
- Déchets dans fossés communaux : Madame Isabelle Mérigot signale que, lors de ses randonnées, elle voit régulièrement des bouteilles jetées dans les fossés communaux et lance un appel aux conseillers pour organiser le nettoyage ceux-ci avec l'aide d'un véhicule pour transporter les déchets.
- Méthanisation à Oucques : Madame Martine Salvat s'inquiète des épandages liés au nouveau projet de méthanisation à Oucques. Des élus précisent que les digestats n'ont pas d'odeurs nauséabondes.

\*\*\*\*\*